

**Le Président:** La parole est au député de Prince George—Bulkley Valley pour un recours au Règlement.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### CERTAINS PROPOS TENUS AU COURS DU DÉBAT

**M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley, Réf.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le 1<sup>er</sup> mars, à la Chambre, j'ai déclaré par inadvertance que le député de London—Middlesex avait tenu des propos inacceptables au sujet des enfants du député de Medicine Hat.

En fait, c'est le député de Victoria—Haliburton qui a tenu ces propos, et non le député de London—Middlesex. Je tiens à m'excuser auprès du député de London—Middlesex.

**M. Pat O'Brien (London—Middlesex, Lib.):** Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour remercier mon collègue qui s'est excusé. Je me demandais comment j'aurais pu avoir été vu à la Chambre en train d'insulter quelqu'un, alors que j'avais l'honneur, ce jour-là, de déjeuner avec d'autres collègues, dont le premier ministre.

Je remercie le député d'avoir apporté ces précisions.

\* \* \*

[Français]

## LES VOIES ET MOYENS

### DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens concernant certaines mesures annoncées dans le Budget de février 1995. Je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LE BUDGET

### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, et de l'amendement.

**Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.):** Madame la Présidente, mes paroles ont certainement perdu un peu de leur dynamisme, comme dit le député, étant donné le retard.

## Le budget

Je voulais cependant dire au député d'en face qui n'est plus à la Chambre que la paranoïa est destructrice et que je ne suis pas paranoïaque.

**M. Hermanson:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il n'est pas convenable de parler de députés qui ne sont pas présents à la Chambre.

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** La députée voudra certainement s'excuser pour l'avoir fait.

**Mme Torsney:** Madame la Présidente, je m'excuse.

• (1505)

Je le répète, il est important que nous établissions des objectifs clairs. Comme le sait toute personne ou toute entreprise qui a des dettes, il faut fixer des objectifs clairs et les atteindre. C'est certainement ce que fait le gouvernement.

On ne scie pas la branche sur laquelle on est assis, par dépit. Nous devons encore investir dans l'avenir. Nous devons encore nous sortir de cette dette et de ce déficit, mais nous le ferons en effectuant des investissements stratégiques, en établissant des objectifs clairs et en continuant de les atteindre, comme nous l'avons fait au cours de la dernière année en allant même jusqu'à les dépasser. Je termine mes observations là-dessus.

**La présidente suppléante (Mme Maheu):** Le temps de parole de la députée est écoulé.

[Français]

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Madame la Présidente, j'interviens dans ce débat pour faire part d'un certain nombre de contradictions qu'on retrouve dans le Budget, dans la façon de couper, ce que j'appellerais de mauvaises coupures.

La première chose sur laquelle je voudrais attirer l'attention de la Chambre, c'est sur les coupures faites dans la recherche et le développement, particulièrement dans le secteur agricole. Dans cette période de transformation mondiale où on se rend compte que l'on fait maintenant face à la mondialisation des marchés, on peut être très étonné qu'un gouvernement coupe de façon draconienne et définitive toute la recherche qui est faite dans le secteur de la production ovine, la production pour développer l'élevage du mouton, une production qui est très écologique et qui est une source de diversification pour plusieurs régions du Canada.

En effet, dans le Budget, on a décidé de fermer la Ferme expérimentale de La Pocatière qui est la ferme expérimentale fédérale la plus ancienne au Québec, qui avait reçu, il y a deux ans seulement, le mandat exclusif de faire la recherche dans le secteur ovin pour tout l'Est du Canada et même pour l'ensemble du Canada. Il y a quelques années, on a construit à cet endroit une nouvelle bergerie, des dépenses de l'ordre de 10 millions de dollars qui sont tout simplement aujourd'hui oubliées. On nous avise qu'on va fermer cette ferme expérimentale alors que l'industrie ovine est une industrie qui devrait profiter au maximum des investissements en recherche et développement.

Il y a là une contradiction flagrante avec ce qui est contenu dans le programme du Parti libéral et aussi avec les orientations